

# Ne m'appellez plus temporaire, appelez-moi émergence.

Ce que nous inspire l'acquisition de Coco Velten par Marseille Habitat (et notre souhait d'obtenir un bail de long terme sur l'ensemble du site)



*C'est parti pour durer !*

**COCO VELTEN**

Merci pour ces quatre années de rencontres et d'inventions !  
Coco Velten, c'est l'accueil et l'école, c'est l'apprentissage et la possibilité d'émerger. C'est un lieu où naît d'un seul mouvement qui a façonné la trajectoire du projet. L'Etat y a vu le CMA, le CCO, le Contact Club, la Cité de la Musique, le Séjours populaire. Ce sont les habitants et la résidence sociale et les voisins du quartier, les enfants, les familles et le festival des Babalouniades. C'est l'empowerment des artistes, un lieu vers Briceour les et ouvrier-ka qui y déploient leurs talents. Ce seront, bientôt, les étudiants en architecture et paysage.

Merci à la Préfecture pour sa confiance et pour le lancement du projet.

Merci à la Ville de Marseille et à Marseille Habitat, d'affiner le projet avec nous.

Illustration : Pauline Esot



Vendredi 30 septembre 2022, le Conseil municipal de la Ville de Marseille a approuvé l'acquisition du bâtiment accueillant le projet Coco Velten, justifiant cette décision par l'intention d'un prolongement des usages actuels du lieu. Dans ces 4000 m<sup>2</sup> coexistent depuis quatre ans une résidence pour personnes sans abris, des activités entrepreneuriales, productives et artistiques, des événements culturels, un toit-jardin ouvert au public et une cantine solidaire. L'assemblage du projet ainsi que les responsabilités juridiques et financières sont portées par l'association Yes We Camp depuis la signature en avril 2018 de la convention précaire avec l'Etat, propriétaire de ce bâtiment qui accueillait avant nous les bureaux de la direction des routes. La gestion et l'animation sont assurées en partenariat avec Groupe SOS Solidarités et Plateau Urbain.

Pour la première fois de l'histoire de Yes We Camp, il semble possible qu'un projet se pérennise. Nous avons souvent connu des allongements de durée, mais les échéances de départ étaient toujours établies. C'est la base de nos conventions précaires : des espaces (souvent de grande taille) nous sont mis à disposition, et nous devons les rendre à la fin de la convention. Dans l'espace-temps permis par ces conventions, nous sommes libres d'aménager les lieux pour accueillir des activités nombreuses, que nous choisissons avec les partenaires, avec les riverains, en fonction de la configuration du site et de nos intuitions. L'enjeu est ensuite de faire émerger des usages, une économie et une gouvernance.

Pourquoi Coco Velten aurait-il cette possibilité de durer, là où les Grands Voisins ou Buropolis ont dû fermer leurs portes ? Le caractère temporaire de nos projets est souvent questionné voire même reproché. Nous souhaitons affirmer en retour que notre attention n'est pas que les choses un jour se terminent, mais plutôt qu'elles aient la possibilité de commencer ! Nous ouvrons des lieux pour qu'un autre monde s'y invente, avec plus de solidarité et de création, à rebours des sentiments de défiance et d'impuissance. Nos deux forces principales sont notre audace à accepter des risques techniques et financiers, et nos compétences multiples imbriquées dans les équipes (architecture, modélisation économique, régie, construction, animation, cuisine, programmation), ce qui permet une forme d'efficacité collective. Ces projets-lieux ont une vie intense, et nous acceptons qu'ils doivent s'arrêter à l'échéance, car partir à l'heure est le label de confiance qui permet l'ouverture de nombreux autres lieux, pour Yes We Camp mais aussi pour tous les collectifs qui utilisent ces références pour obtenir des lieux.

Nous identifions deux éléments qui ont permis l'actuelle pérennisation de Coco Velten. Le premier est qu'il n'y a pas de projet stable à l'usage de ce bâtiment. C'est donc une situation différente de celle des Grands Voisins ou Buropolis, dans lesquelles la vacance et la possibilité d'utilisation interstitielle sont liées au temps de latence et d'études liés à la réalisation d'un projet urbain. Dans le cas de Coco Velten, comme dans de très nombreux cas qu'on retrouve dans les zones en déprise (zones rurales, QPVS), la disponibilité est liée à un blocage juridique ou réglementaire, à l'obsolescence du bâti ou des usages précédents, à des problèmes de normes, ou plus simplement à une incertitude du propriétaire ou à une absence de projet.

Il n'y a donc pas de nécessité à ce que l'expérience s'arrête pour laisser la place à un autre déploiement qui aurait été prévu au préalable. Le deuxième élément est l'utilité manifeste produite par le projet-lieu. En trois années d'existence, Coco Velten a réussi à trouver un équilibre d'une part dans sa cohabitation intérieure entre les différentes activités, et d'autre part dans sa relation avec le quartier.

Le lancement de telles expériences urbaines et sociales dans des quartiers populaires est souvent difficile, car elles suscitent une suspicion légitime des acteurs locaux déjà engagés depuis longtemps dans ces quartiers. Mais le temps est toujours notre allié, et en quelques années, Coco Velten a su trouver une place dans le jeu collectif local, par le fait d'être ouvert et accueillant (plus de 80h par semaine), par une disponibilité pour les projets communs proposés, par une programmation culturelle co-produite et gratuite, par un engagement autour de la production alimentaire, ou encore par l'organisation collective du festival Les Babelsunciades. Coco Velten est ainsi entré dans le paysage des lieux-ressources d'accueil, de solidarité et de rencontre, et il est apparu que sa disparition créerait un manque, particulièrement dans un moment où la précarité reste très présente dans le quartier de la Porte d'Aix.

Le projet a d'abord été prolongé d'une année pour investiguer les différentes pistes de pérennisation. Nous avons instruit en début d'année la possibilité de porter nous-mêmes une acquisition collective du bâtiment, puis par un courrier en avril, nous avons précisé notre préférence pour un scénario dans lequel le bâtiment reste dans le domaine public, soit propriété Etat, soit propriété Ville, avec un nouveau conventionnement de long terme pour poursuivre notre engagement en qualité de gestionnaire du site et d'animateur d'un projet partenarial commun.

La situation actuelle de Coco Velten, avec le rachat par le bailleur social de la Ville de Marseille, nous permet de mettre en lumière notre attachement à la notion d'émergence. Nous acceptons les contraintes du temporaire car nous y voyons des vertus liées à une forme de liberté et l'affranchissement d'une relation capitaliste avec un loyer. Notre attention va ensuite à l'émergence d'une organisation nouvelle, contextuelle, inventive. Puis quand les conventions s'approchent de leurs échéances, nous comptons sur l'ensemble des parties prenantes pour porter une analyse collective des qualités produites. Il y a alors plusieurs manières de donner une suite à tout ce qui a émergé en termes d'usage, d'économie et de gouvernance : lorsqu'il y en a un, le projet urbain qui suit peut se transformer pour absorber une partie de ce qui a été créé ; les communautés qui se sont formées peuvent trouver d'autres espaces ; les sujets mis en visibilité sur ces projets de quelques années peuvent trouver de nouveaux relais ; et dans certains cas comme Coco Velten, le plus pertinent sera de conserver le projet et d'organiser sa bascule dans une perspective de long terme.

Alors, ne nous appelons plus "temporaires", mais préférons "l'émergence" ! Face à notre méta-crise multi-sectorielle, nous devons amorcer une bifurcation profonde de l'ensemble de notre organisation économique et sociale. Et pour cela, nous avons besoin d'invention et de cadres plus libres, en-dehors des logiques de propriété et de consommation.

Merci à la Préfecture d'avoir lancé l'initiative de ce projet et permis son déploiement.

Salutations à la Ville de Marseille pour l'observation attentive et lucide de ses externalités positives, jusqu'à choisir de s'y impliquer et produire le choix de l'acquisition du bâtiment.

Nous espérons fortement que la suite s'écrira avec nous. Nous sommes volontaires pour continuer à construire avec les usagers et les structures voisines, à assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux nécessaires d'un bâtiment que nous exploitons depuis 4 ans, et à porter la gestion et le risque du projet dans une perspective de long terme au moyen d'une nouvelle convention (bail emphytéotique ou bail à réhabilitation). Salutations à toutes les structures présentes dans le bâtiment, à tous les partenaires de l'îlot et du quartier. Longue vie à Coco Velten !